

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 20 - 23 octobre 1997

MISE À JOUR DU BARÈME DE RECOUVREMENT DES COÛTS DE SOUTIEN INDIRECTS

**Point 4 e) de l'ordre du
jour**



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.3/97/4-E

3 octobre 1997

ORIGINAL: ANGLAIS

MISE À JOUR DU BARÈME DE RECOUVREMENT DES COÛTS DE SOUTIEN INDIRECTS

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

1. Le PAM a fait appel aux services de David M. Griffith and Associates, Ltd., qui avaient réalisé la précédente analyse des coûts, pour effectuer l'analyse des coûts de 1997 et étudier certaines autres questions comme l'avait demandé le Conseil. L'analyse des coûts de 1997 est communiquée au Conseil sous la cote WFP/EB.3/4-E/Add.1.
2. L'analyse des coûts s'est faite selon une méthodologie compatible avec celle des analyses antérieures. De manière générale, les taux de recouvrement des coûts de soutiens indirects correspondent à la somme des dépenses d'administration et d'appui aux programmes (AAP) imputables à chacune des catégories d'activités (calculées sur la base d'une enquête de mesure du volume de travail) divisée par le total des dépenses opérationnelles et des coûts de soutien directs, par catégorie d'activité. L'objet de l'analyse des coûts était de déterminer les taux qui devraient être appliqués aux coûts directs totaux des projets (valeur des produits, transport, ainsi que transport terrestre, entreposage et manutention (TTEM), et coûts de soutien directs) afin de générer les ressources nécessaires au financement du budget AAP tel qu'approuvé par l'organe directeur.
3. Les résultats de l'analyse des coûts de 1997 sont indiqués au tableau 1 ci-après, en regard de ceux des analyses antérieures.

Tableau 1

TAUX DES COÛTS DE SOUTIEN INDIRECTS PAR CATEGORIE D'ACTIVITÉ			
(pourcentage)			
	Selon l'analyse des coûts réalisée en:		
	1997	1996	1995
Catégories d'activités			
Développement	16,9	13,9	14,5
Opérations d'urgence	5,9	6,0	4,8
Interventions prolongées de secours (IPS)	7,0	7,1	7,2
Opérations spéciales	5,6	11,9	15,3
Moyenne, toutes catégories d'activités	9,1	8,6	8,1
Services bilatéraux			
Achat de produits	6,8	4,0	3,1
Transport	12,8	4,5	4,7
Achats de produits et transport	9,0	4,3	3,8

4. Les taux résultant de l'analyse des coûts de 1996 étaient basés sur l'enquête de mesure du volume de travail pour 1995, sur le budget approuvé de 1996-97 et sur les dépenses opérationnelles estimatives pour 1996-97. L'analyse des coûts de 1997 s'est fondée sur l'enquête de mesure du volume de travail pour 1996, les dépenses AAP et opérationnelles effectives de 1996, et l'estimation des dépenses AAP et opérationnelles pour 1997. Il convient de noter que les taux croissent, par rapport aux résultats de l'analyse des coûts de l'année précédente, si les montants AAP imputés à une catégorie d'activité augmentent ou si le volume d'activité diminue. De même les taux baissent si l'élément AAP pour une catégorie d'activité diminue ou si le volume d'activité augmente.
5. Par exemple, le taux applicable à la catégorie Développement a augmenté du fait de la réduction des dépenses opérationnelles et de l'accroissement correspondant des dépenses AAP imputables. De même, le taux applicable aux Opérations spéciales a lui aussi changé



du fait d'un accroissement notable de leur volume. L'analyse des coûts donne des explications détaillées des raisons pour lesquelles chacun de ces taux a changé par rapport à l'année précédente. Pour ce qui est des services bilatéraux, les taux issus des analyses antérieures étaient fondés sur des enquêtes de mesure du volume de travail au cours de l'année antérieure; la catégorie des services bilatéraux incluait ce que l'on considère maintenant comme des contributions multilatérales à emploi spécifique. Un grand nombre de ces services bilatéraux étant désormais identifiés comme multilatéraux à emploi spécifique dans les politiques de dotation en ressources et de financement à long terme, la masse d'activité correspondant aux services bilatéraux donne les taux indiqués au tableau 1 ci-dessus.

6. Il convient de noter que le taux pour la catégorie Développement se situe en bas de la fourchette des taux pratiqués par des organisations analogues. Les consultants font valoir dans l'analyse que "la plupart des autres organismes du système des Nations Unies appliquent un taux fixe de 13 pour cent des dépenses opérationnelles pour le recouvrement des services d'appui fournis à des projets de développement, mais que cela ne représente qu'une partie des dépenses encourues par ces organismes". Le rapport des consultants signale en outre que les analyses réalisées pour le compte d'autres organismes conduisent à des "taux, calculés selon la même méthode pour déterminer le coût des services administratifs et des services d'appui opérationnels aux projets, qui sont de l'ordre de 16 à 36 pour cent." L'analyse des coûts indique que le taux artificiellement bas de 13 pour cent peut être appliqué parce que la différence est financée par le budget ordinaire de ces organisations, lequel est financé principalement par les contributions des Etats membres.
7. Les fluctuations de ces taux traduisent l'incertitude inhérente au fait d'opérer dans un environnement où le volume d'activités est imprévisible (en particulier pour ce qui est des opérations d'urgence) et où il est impossible d'imputer des coûts fixes à court terme. En 1995 et 1996, les taux calculés par les consultants mandatés avaient été soumis à l'organe directeur pour approbation. Or, si les taux approuvés pour 1997 (sur la base de l'analyse des coûts de 1996) sont appliqués aux dépenses opérationnelles prévues pour 1998-99, le revenu généré ne suffira pas, et laissera un déficit de 23 millions de dollars¹. Si l'on applique les taux pour 1998-99 (sur la base de l'analyse des coûts de 1997), ce déficit est ramené à 12,9 millions de dollars.
8. Pour financer l'intégralité du budget AAP proposé, les taux à appliquer en 1998-99 devront être modifiés. Le tableau 2 ci-après montre quels sont les différents taux et les déficits correspondants de recouvrement des coûts de soutien indirects pour 1998-99.

¹ Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des États-Unis.



Tableau 2

**HYPOTHESES DE TAUX DES COÛTS DE SOUTIEN INDIRECTS ET DEFICITS EN 1998-99 SELON
DIVERSES ESTIMATIONS DU BUDGET AAP ET DU VOLUME D'ACTIVITÉ
(pourcentage)**

Catégorie d'activité	Taux selon l'analyse des coûts de 1996	Taux selon l'analyse des coûts de 1997	Taux prévisionnels pour 1998-99 ¹
Développement	13,9	16,9	17,7
Opérations d'urgence	6,0	5,9	6,0
Interventions prolongées de secours	7,1	7,0	8,1
Opérations spéciales	11,9	5,6	8,5
Moyenne	8,6	9,1	9,6
Déficit sur l'exercice ² (en millions de dollars)	23,0	12,9	0

¹ Le taux estimatif pour 1998-99, calculé par le consultant mandaté est fondé sur la même méthode et les mêmes bases que les taux révisés, la seule différence étant l'estimation du volume d'activité et le budget proposé. Les taux des services bilatéraux ne sont pas modifiés.

² Le déficit est calculé en appliquant les taux aux dépenses opérationnelles projetées pour 1998-99.

9. Raisonner sur un budget AAP de 214 millions de dollars et un volume d'activité de 2 446 millions de dollars, comme projeté dans le budget de l'exercice biennal 1998-99 du PAM (WFP/EB.3/97/4-A), conduirait à appliquer les taux qui figurent à la troisième colonne intitulée «Taux prévisionnels pour 1998-99 » du tableau 2 ci-dessus. Le taux prévisionnel pour la catégorie des Opérations d'urgence reste relativement stable, mais il est en hausse tant pour les IPS que pour la catégorie Développement, principalement en raison de la réduction projetée des activités dans ces catégories d'activité.
10. Afin de ralentir ou d'inverser la tendance à la baisse des ressources au bénéfice des activités de développement, le Conseil d'administration pourra souhaiter utiliser une partie des revenus des placements pour réduire le taux applicable à la catégorie Développement. Cette solution serait conforme à la pratique d'autres organisations du système des Nations Unies, qui utilisent leur budget ordinaire (financé par les contributions des Etats membres) pour réduire le taux effectif. Sinon, le Conseil pourra souhaiter utiliser les revenus des placements pour réduire globalement les taux. Les différentes options sont présentées en annexe.
11. En ce qui concerne l'impact des contributions multilatérales et les avantages d'une préparation anticipée, les résultats calculés par les consultants ne mettent en évidence que des différences mineures de coûts. Pour ce qui est de la ventilation par catégorie des coûts directs et indirects, l'analyse conclut que rien n'indique que les coûts imputés comme indirects aient aussi été recouverts comme coûts directs. Elle recommande de réviser légèrement la manière dont les coûts sont ventilés par catégorie. Ces points pourront être revus de manière plus approfondie quand le secrétariat présentera son analyse de l'efficacité et de l'applicabilité des politiques de dotation en ressources et de financement à long terme au Conseil d'administration, à sa session annuelle de 1998.
12. Compte tenu des observations ci-dessus, des résultats de l'analyse des coûts et des recommandations des consultants mandatés pour la réaliser, le Conseil d'administration est invité à :



- a) approuver les taux de recouvrement des coûts de soutien indirects pour l'exercice 1998-99;
- b) adopter des taux pour l'exercice biennal plutôt que des taux annuels afin de s'aligner sur le cycle budgétaire (cette convention permettrait par ailleurs d'atténuer le problème qu'un changement annuel des taux pose à de nombreux donateurs, qui doivent passer par un long processus d'approbation de leurs contributions, et voient les taux changer avant même que la contribution ne soit effectivement versée); enfin
- c) évaluer d'autres questions connexes dans la perspective de l'examen du modèle de dotation en ressources et de financement à long terme, et des politiques correspondantes, que le Secrétariat présentera à la session annuelle de 1998 du Conseil d'administration.



ANNEXE



**Taux de recouvrement des coûts de soutien indirects
selon différents scénarios (en pourcentage)**

Catégories d'activité

Options	Développement	Interventions prolongées de secours	Opérations d'urgence	Opérations spéciales	Déficit AAP	Base de calcul des taux
1	13,9	7,1	6,0	11,9	23,0	Taux analyse des coûts de 1996 (Approuvé pour 1997)
2	16,9	7,0	5,9	5,6	12,9	Taux analyse des coûts de 1997
3	17,7	8,1	6,0	8,5	0	Taux prévisionnel: recouvrement intégral des coûts du budget AAP
4	9,6	9,6	9,6	9,6	0	Taux moyen (toutes catégories d'activité) pour recouvrement intégral des coûts AAP
5	17,7	6,7	6,7	8,5	0	Option 3 (taux prévisionnel) avec taux IPS et opérations d'urgence en valeur moyenne
6	17,7	6,8	6,8	6,8	0	Option 3 (taux prévisionnel) avec taux IPS, opérations spéciales et opérations d'urgence en valeur moyenne
7	14,0	6,4	4,7	6,7	0	Ventilation de 44 millions des revenus des placements selon pourcentage AAP, par catégorie d'activité
8	16,9	3,5	4,6	6,3	0	Ventilation de 44 millions des revenus des placements selon revenus générés, par catégorie d'activité
9	16,0	4,1	4,7	6,6	0	Ventilation de 44 millions des revenus des placements selon revenus générés, par catégorie d'activité (les intérêts générés par le Fonds général étant affectés à la catégorie Développement)
10	15,2	5,2	4,6	8,5	0	Ventilation de 44 millions des revenus des placements à parts égales entre Développement, IPS et opérations d'urgence
11	7,6	7,6	7,6	7,6	0	Option 3 (taux prévisionnel) en utilisant globalement 44 millions des revenus des placements
12	15,1	6,9	5,1	7,2	0	Ventilation de 31 millions des revenus des placements selon pourcentage AAP par catégorie d'activité
13	17,1	4,9	5,0	7,0	0	Ventilation de 31 millions des revenus des placements selon revenus générés, par catégorie d'activité
14	16,5	5,3	5,1	7,2	0	Ventilation de 31 millions des revenus des placements selon revenus générés, par catégorie d'activité (les intérêts générés par le Fonds général étant affectés à la catégorie Développement)
15	15,9	6,0	5,0	8,5	0	Ventilation de 31 millions des revenus des placements à part égales entre Développement, IPS et opérations d'urgence
16	8,2	8,2	8,2	8,2	0	Option 3 (taux prévisionnel) en utilisant 31 millions des revenus des placements globalement
17	13,0	7,1	6,0	8,5	32,2	Taux analyse des coûts de 1996 avec taux Développement fixé à 13 pour cent
18	13,0	7,0	5,9	5,6	35,3	Taux analyse des coûts de 1997 avec taux Développement fixé à 13 pour cent
19	13,0	8,1	6,0	8,5	27,0	Option 3 (taux prévisionnel) avec taux Développement fixé à 13 pour cent
20	13,0	6,0	6,0	6,0	38,9	Taux simplifiés - Revenus des placements servant à subventionner les catégories d'activité Développement, IPS et opérations spéciales



